

# Feuille de quorum

## du Conseil Communautaire



### SEANCE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-neuf septembre à 16 h 00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 23 septembre 2022 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. LE FOLL, Président.

**Sont présents** : M. S. LE FOLL, Mme I. LEBALLEUR, M. C. ROUILLON, Mme F. LAGARDE, M. G. LEPROUST, Mme C. POUPINEAU, M. J. LE BOLU, M. J. GOUFFÉ, Mme P. CHARTON, M. R. BATIOU, M. M. MORTREAU, Mme R. KAZIEWICZ, M. J.-Y. LECOQ, M. C. PETIT-LASSAY, M. F. BRETEAU, M. Q. PORTIER, M. T. TOUCHE, M. C. COUNIL, Mme F. PAIN, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. A. EL ARRASSE, Mme A.-M. CHOISNE, M. Y. CALIPPE, M. C. LACOSTE, M. S. CIGANA, M. P. MARIETTE, Mme P. LAUTRU, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, Mme I. SÉVÈRE, Mme N. BUCHOT, M. M. GUIHARD, M. N. ARIK, Mme S. MOISY, Mme M. KARAMANLI, Mme J. ROUSSEAU, M. O. RUCHAUD, Mme K. FOFANA, Mme H. LAFORÊT-THIBAUT, Mme C. LEBATTEUX, M. R. KANUA-DIYABANZA, Mme F. GIFFARD, M. G. CORDELET, Mme M. SIOPATHIS, M. D. LE BARS, Mme S. RABAUD-PLU, Mme E. SANS, M. T. COZIC, Mme E. ANDRE, M. P. FOURNIER, Mme D. FLEURY, M. C. POIRIER, M. M. JUIGNÉ, M. P. DESMAZIERES, Mme D. RAVENEL, M. C. VERNET, M. L. PARIS, M. C. LORIOT, Mme K. MULLET, M. P. LEMBOUCHER.

**Absents et représentés** : M. F. EDOM, M. S. CIGANA, Mme A. BESNARD, Mme C. LEROUX, Mme L. MÉNARD, Mme M. KARAMANLI, M. H. BOURGEOIS, M. O. BIENCOURT, M. O. RUCHAUD, Mme H. LAFORÊT-THIBAUT, M. R. KANUA-DIYABANZA, Mme F. GIFFARD, M. A. BRAUD, Mme O. MBODJ, M. C. MASSÉ, M. L. CHARRETIER.

**Absents et excusés** : Mme J. LAUGER, Mme C. HEULOT, M. Y. GOULETTE, M. J. MARCHAND, M. M. POLLEFOORT.

#### **Votes par procuration :**

M. F. EDOM a donné pouvoir à Mme C. BRULÉ-DELAHAYE  
M. S. CIGANA a donné pouvoir à M. C. PETIT-LASSAY après son départ  
Mme A. BESNARD a donné pouvoir à M. M. GUIHARD  
Mme C. LEROUX a donné pouvoir à Mme R. KAZIEWICZ  
Mme L. MÉNARD a donné pouvoir à M. Y. CALIPPE  
Mme M. KARAMANLI a donné pouvoir à Mme J. ROUSSEAU après son départ  
M. H. BOURGEOIS a donné pouvoir à Mme K. FOFANA  
M. O. BIENCOURT a donné pouvoir à M. O. RUCHAUD  
M. O. RUCHAUD a donné pouvoir à Mme H. LAFORÊT-THIBAUT après son départ  
Mme H. LAFORÊT-THIBAUT a donné pouvoir à Mme J. ROUSSEAU jusqu'à son arrivée  
M. R. KANUA-DIYABANZA a donné pouvoir à M. M. JUIGNÉ après son départ  
Mme F. GIFFARD a donné pouvoir à Mme C. LEBATTEUX après son départ  
M. A. BRAUD a donné pouvoir à Mme I. LEBALLEUR  
Mme O. MBODJ a donné pouvoir à M. G. LEPROUST  
M. C. MASSÉ a donné pouvoir à M. D. LE BARS  
M. L. CHARRETIER a donné pouvoir à Mme E. SANS

Mme Kaba FOFANA remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 30 juin 2022 est approuvé.

Le Président et le Secrétaire de séance ont signé au Registre après délibération en séance.

## Détail du quorum

### Délibération 1 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	74
Nombre de conseillers communautaires présents	57

### Délibérations 2 à 22 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	74
Nombre de conseillers communautaires présents	58

### Délibération 23 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	74
Nombre de conseillers communautaires présents	57

### Délibérations 24 à 26 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	74
Nombre de conseillers communautaires présents	56

### Délibérations 27 à 33 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	74
Nombre de conseillers communautaires présents	54

### Délibérations 34 à 43 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	74
Nombre de conseillers communautaires présents	52

### Délibérations 44 à 49 :

Nombre de conseillers communautaires en exercice	74
Nombre de conseillers communautaires présents	51

**45- Port du Mans - Délégation de Service Public pour l'exploitation**  
**Rapport d'activité 2021 de l'exploitant**

DGA Gestion Durable, Services Urbains & Patrimoine - Nature en ville

**Rapporteur(s) Mme Lydia HAMONOU-BOIROUX**

L'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le délégataire d'un service public produise chaque année à l'autorité délégante un rapport permettant d'apprécier, au titre de l'année écoulée, les conditions d'exécution du service public dont la gestion lui a été confiée. Ce document fait ensuite l'objet d'une présentation à l'Assemblée délibérante.

Lors du renouvellement du contrat de Délégation de Service Public, Le Mans Métropole a confié l'exploitation du Port à Cénovia pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2025.

L'année 2021, a été marquée par :

- **Une saison estivale positive**

Malgré un démarrage de saison reporté au 22 mai 2021, la suspension des locations kayaks suite à un accident le 6 juin 2021 et une météo estivale capricieuse, la DSP enregistre sa meilleure saison depuis 2016. Cela s'explique par des actions de communication efficaces en lien avec l'Office du Tourisme. L'utilisation d'un outil de réservation en ligne a également permis une fluidité de gestion dans la gestion des locations.

- **Renforcement des partenariats**

Le partenariat avec Sarthe Tourisme et Solutions & Co (agence de développement économique de la Région Pays de La Loire) pour développer la plateforme de réservation en ligne « E-Resa » a permis non seulement d'améliorer l'accès dématérialisé au service mais a nettement contribué à asseoir la notoriété de l'activité de location de bateaux électriques et plus largement à la fréquentation du port du Mans. De plus, les visites guidées de découverte en bateau électrique du patrimoine naturel et historique de la Sarthe dans la traversée de l'agglomération, mises en place avec le concours du service Tourisme et Patrimoine de la ville du Mans, ont connu de suite un réel succès.

- **Noël au Port**

Annulée en 2020 pour cause de crise sanitaire, cette manifestation, organisée en 2021 par la Collectivité et à laquelle Cénovia participe activement, a connu un vif succès. Elle a réuni environ 8 000 personnes autour d'animations pour les enfants, de la traditionnelle arrivée du Père Noël en bateau-traineau et d'un spectacle sur l'Île aux Planches, le tout avec une météo clémente.

Un avenant notifié le 29 novembre 2021 a été passé avec Cénovia actant la suspension de la location des kayaks à pédales, et intégrant à la DSP des missions complémentaires de benchmark et de concertation avec les acteurs du port dans le cadre de la mise en œuvre du projet de développement et de valorisation du port du Mans.

Le chiffre d'affaires 2021, en hausse par rapport à l'année 2020, s'élève à 61 443 € dont 25 513 € pour la location des bateaux électriques.

Conformément au contrat, une redevance fixe de 1 500 € et une redevance variable de 1 932,79 € ont été versées en 2021.

Je vous propose, mes Chers Collègues, de débattre et de vous prononcer sur ce rapport d'activité 2021.

### Votes

**64 élus ont voté POUR :** M. S. LE FOLL, Mme I. LEBALLEUR, M. C. ROUILLON, Mme F. LAGARDE, M. G. LEPROUST, Mme C. POUPINEAU, M. J. LE BOLU, M. J. GOUFFÉ, Mme P. CHARTON, M. R. BATIOU, M. M. MORTREAU, Mme R. KAZIEWICZ, M. J-Y. LECOQ, M. C. PETIT-LASSAY, M. F. BRETEAU, M. Q. PORTIER, M. F. EDMOND (représenté par Mme C. BRULÉ-DELAHAYE), M. T. TOUCHE, M. C. COUNIL, Mme F. PAIN, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. A. EL ARRASSE, Mme A-M. CHOISNE, M. Y. CALIPPE, M. C. LACOSTE, M. S. CIGANA (représenté par M. C. PETIT-LASSAY), Mme A. BESNARD (représentée par M. M. GUIHARD), M. P. MARIETTE, Mme P. LAUTRU, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, Mme I. SÉVÈRE, Mme N. BUCHOT, M. M. GUIHARD, Mme C. LEROUX (représentée par Mme R. KAZIEWICZ), M. N. ARIK, Mme L. MÉNARD (représentée par M. Y. CALIPPE), Mme S. MOISY, Mme M. KARAMANLI (représentée par Mme J. ROUSSEAU), Mme J. ROUSSEAU, M. O. RUCHAUD (représenté par Mme H. LAFORÊT-THIBAUT), Mme H. LAFORÊT-THIBAUT, Mme C. LEBATTEUX, M. R. KANUA-DIYABANZA (représenté par M. M. JUIGNÉ), Mme F. GIFFARD (représentée par Mme C. LEBATTEUX), M. A. BRAUD (représenté par Mme I. LEBALLEUR), Mme O. MBODJ (représentée par M. G. LEPROUST), Mme M. SIOPATHIS, M. D. LE BARS, Mme S. RABAUD-PLU, M. C. MASSÉ (représenté par M. D. LE BARS), Mme E. SANS, M. T. COZIC, M. L. CHARRETIER (représenté par Mme E. SANS), Mme E. ANDRE, M. P. FOURNIER, Mme D. FLEURY, M. C. POIRIER, M. M. JUIGNÉ, M. P. DESMAZIERES, Mme D. RAVENEL, M. C. VERNET, M. L. PARIS, Mme K. MULLET, M. P. LEMBOUCHER.

ADOPTE A L'UNANIMITE



N° d'identification : lmc1DEL224302H1

Affichage le 05 octobre 2022

Délibération exécutoire le 05 octobre 2022

port du  
mans

Un équipement géré par

cénovia  
IMPULSEUR DE TERRITOIRE



**[ RAPPORT D'ACTIVITÉ ]**

**[ EXERCICE 2021 ]**

## SOMMAIRE

<b>1. CADRE GENERAL DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU CONTRAT .....</b>	<b>3</b>
<b>1.2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....</b>	<b>4</b>
<b>1.3. COMPOSITION DES EQUIPES .....</b>	<b>5</b>
<b>1.3.1. L'ORGANIGRAMME : VOIR EN ANNEXE .....</b>	<b>5</b>
<b>1.3.2. L'EQUIPE D'EXPLOITATION.....</b>	<b>6</b>
<b>1.3.3. L'ORGANISATION.....</b>	<b>6</b>
<b>1.3.4. LA FORMATION .....</b>	<b>6</b>
<b>2. COMMUNICATION ET QUALITE DU SERVICE :.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1. ACTIONS DE COMMUNICATION DEVELOPPEES EN 2021 .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1.1. LES SERVICES .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1.2. SUIVI DES RETOURS CLIENT.....</b>	<b>8</b>
<b>2.1.3. NOTRE PRESENCE SUR LE WEB : .....</b>	<b>8</b>
<b>2.1.4. DEMARCHE « VOGUE ET VAGUE » : .....</b>	<b>9</b>
<b>2.1.5. EVENEMENTIEL : .....</b>	<b>9</b>
<b>2.2. LA QUALITE DU SERVICE.....</b>	<b>10</b>
<b>2.2.1. PLATEFORME DE RESERVATION EN LIGNE .....</b>	<b>10</b>
<b>2.2.2. ENQUETE DE SATISFACTION .....</b>	<b>11</b>
<b>2.3. SUGGESTIONS D'AMELIORATION.....</b>	<b>11</b>
<b>3. COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....</b>	<b>12</b>
<b>3.1. ETAT DES EQUIPEMENTS.....</b>	<b>12</b>
<b>3.1.1. ETAT DES LIEUX : VOIR EN ANNEXE.....</b>	<b>12</b>
<b>3.1.2. FAITS MARQUANTS .....</b>	<b>12</b>
<b>3.2. INVESTISSEMENTS.....</b>	<b>12</b>
<b>4. COMPTE-RENDU FINANCIER.....</b>	<b>12</b>
<b>4.1. POLITIQUE TARIFAIRE.....</b>	<b>12</b>
<b>4.2. FREQUENTATION &amp; RECETTES.....</b>	<b>13</b>
<b>4.2.1. ANALYSE GLOBALE.....</b>	<b>13</b>
<b>4.2.2. ANALYSE DETAILLEE PAR CATEGORIE USAGERS.....</b>	<b>13</b>
<b>4.2.3. COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>14</b>
<b>5. ANNEXES :.....</b>	<b>16</b>

## 1. Cadre général de la délégation de Service Public

### 1.1. Caractéristiques principales du contrat

La première DSP s'est achevée au 31 décembre 2020.

Suite à délibération du Conseil Communautaire, Le Mans Métropole a renouvelé sa confiance à Cénovia pour la délégation de service public pour l'exploitation du Port du Mans, par notification du 24 décembre 2020.

Cette délégation de service public a été attribuée pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il est prévu que la Collectivité puisse anticiper la fin du contrat d'une à deux années, pour intégrer d'éventuelles nouvelles activités en fonction des aménagements qui seraient réalisés.

L'avenant n°1 notifié le 29 novembre 2021 :

- Intègre à la DSP des missions complémentaires d'entretien, de benchmark et de concertation dans le cadre de l'étude de faisabilité de création d'une halte fluviale sur le secteur des Lavandières.
- Suspend la location des kayaks à pédale pour la saison 2021.

La délégation de service public pour l'exploitation du port du Mans et de ses annexes a pour objet :

- L'exploitation du port du Mans :
  - > La Halte fluviale et la Capitainerie
  - > Le site des Tanneries
  - > Le site de l'Allée des pêcheurs
  - > Les pontons du Quai Amiral Lalande
  
- La gestion du Port concerne :
  - > L'exploitation du port et de la halte fluviale,
  - > La gestion des usagers résidents du port,
  - > L'accueil des plaisanciers,
  - > La location des bateaux électriques, des kayaks à pédale et de la barque à rames,
  - > L'attribution des autorisations d'occupation temporaire du domaine fluvial
  - > L'étude de nouvelles offres de services
  - > La participation avec les acteurs locaux au développement touristique du site

Le Mans Métropole conserve le contrôle du service et doit pouvoir obtenir de Cénovia tous les renseignements nécessaires à l'exercice de ses droits et obligations.

La société Cénovia est autorisée à percevoir auprès des usagers du port, une redevance destinée à la rémunérer des obligations mises à sa charge.

## **1.2. Faits marquants de l'exercice**

### **Un bilan de saison estivale très positif**

L'impact de la pandémie sur le démarrage de la saison reportée au 22 mai, la suspension de l'activité de location des kayaks à pédales et une météo estivale capricieuse auraient pu être autant de facteurs à une croissance fébrile et pourtant la DSP enregistre sa meilleure saison depuis 2016, année de la prise en main de l'activité par Cénovia.

Les actions de communication ont particulièrement aidé ce résultat (Cf. § 2) et notamment, la campagne de publicité mise en œuvre par l'Office du Tourisme qui a eu une incidence certaine sur l'augmentation des réservations. La mise en place de l'outil de réservation en ligne Addock qui a également permis une fluidité notable de la gestion, permettant la mise à jour des demandes de location ou des annulations en temps réel et même le week-end.

### **Renforcement des partenariats**

Le partenariat avec Sarthe Tourisme et Solutions & Co pour développer la plateforme de réservation en ligne « E-Resa » a permis non seulement d'améliorer l'accès dématérialisé au service mais a nettement contribué à asseoir la notoriété de ce loisir et à la fréquentation du port du Mans.

De plus, la mise en place de visites guidées en bateau électrique avec le concours du service Tourisme et Patrimoine en présence à bord d'un guide conférencier spécialiste du patrimoine naturel et historique des bords de Sarthe a connu un réel succès.

### **Accident du 6 juin**

Le 6 juin 2021, un accident de personne a eu lieu au pied du barrage d'Enfer, impliquant un couple qui avait loué un kayak à pédales à Cénovia.

Depuis cette date, la location des kayaks à pédales a été suspendue et ce jusqu'à la fin de la saison.

Par la suite, la SDJES nous a audité et nous a alerté sur le fait que l'activité de location de kayaks à pédales dépendait du service Enfance et Sports et non celui des Loisirs. Les procédures adaptées ont donc été mises en place.

A fin décembre, l'enquête de Police est toujours en cours.

### **Noël au Port, un bel essor**

Annulée en 2020 pour cause de crise sanitaire, cette manifestation a connu un vif succès cette année. Organisée depuis 2021 par la Ville du Mans, des activités plus nombreuses et diversifiées ont permis de réunir un large public familial (Cf. § 2).



### 1.3. Composition des équipes

#### 1.3.1. L'organigramme :



### **1.3.2. L'équipe d'exploitation**

Les 17 agents d'exploitation de Cénovia ainsi que les 3 assistantes clientèle, encadrés par les deux chefs d'équipe et un chef d'exploitation, ont été formés pour intervenir sur le port et assurer la maintenance et la sécurité du site.

Pour organiser la saison estivale de location des bateaux électriques, Cénovia a formé plus spécifiquement 4 agents et recrute en renfort des emplois d'été.

### **1.3.3. L'organisation**

Cénovia a conservé son organisation interne prévoyant le passage quotidien d'un agent d'exploitation sur le site pour assurer l'entretien des pontons, l'enlèvement des embâcles et le contrôle général des équipements.

L'organisation retenue permet de garantir une présence du personnel pour accueillir les plaisanciers, réaliser des rondes, intervenir et entretenir la propreté du site. Notre personnel connaît parfaitement le site, réside sur l'agglomération mancelle et dispose de tous moyens appropriés : véhicules, moyens de liaison, équipement et outillage, matériel d'entretien, et une barque motorisée pour toute intervention sur la rivière.

### **1.3.4. La Formation**

Les agents d'exploitation ont reçu les formations et remises à niveaux suivantes :

- Secouriste /sécurité du travail
- Habilitation électrique
- Manipulation des extincteurs, équipier de première intervention.

Les agents dédiés à la location des bateaux électriques et les chefs d'équipe ont reçu les formations suivantes :

- Eclusier : projet coconstruit avec le service hydraulique. Cette présentation a consolidé la connaissance des agents au maniement des écluses facilitant ainsi l'explication donnée aux usagers.
- Mise en valeur du patrimoine touristique : présenté par le Directeur du service Tourisme et Patrimoine. Cette formation permet à nos agents de sensibiliser et de renseigner nos clients touristes sur les sites essentiels à découvrir au cours de leur balade.

En 2021, un collaborateur supplémentaire a bénéficié de la formation à la navigation fluviale et a obtenu son permis de navigation, portant à 5 le nombre de collaborateurs initiés à la batellerie.

Cénovia a consacré 44.683 € à la formation du personnel dédié à la DSP en 2021, représentant 1234 heures de formation dont 559 heures de formation interne.

## 2. Communication et Qualité du service :

### 2.1. Actions de Communication développées en 2021



- + En 2021, un guide « Parcours découverte » a été réalisé avec le concours du service Tourisme et Patrimoine. Ce fascicule proposé aux clients, répertorie au fil de l'eau, les sites remarquables, la faune et la flore à découvrir.
- + Cénovia a adapté et affiché à la capitainerie une carte d'information touristique fluviale produite par l'agence de développement touristique Sarthe tourisme, Mayenne tourisme et Anjou tourisme, Rivières de l'Ouest.
- + Des flyers « comment faire escale au port du Mans » et « louez un bateau électrique sans permis » sont aussi à la disposition de notre clientèle au port, à l'office de tourisme et aux écluses.

#### 2.1.1. Les services



- + En partenariat avec Sarthe Tourisme et Solutions & Co, la plateforme de réservation en ligne « E-Resa » a été mis en place dès l'ouverture de la saison estivale. Cette technologie de réservation en ligne d'activités ludiques, connecte en temps réel les futurs utilisateurs au planning des locations. L'ensemble de nos produits est visible sur portdumans.com et permet ainsi à notre clientèle de réserver et de payer en ligne. Cet outil offre une meilleure qualité de service, en termes de réactivité dans la gestion des réservations, des annulations, de la comptabilité et du suivi du stock.



- + Cénovia en partenariat avec le service Tourisme et Patrimoine a ouvert des visites guidées en bateaux électriques. Un guide conférencier spécialiste du patrimoine naturel et historique des bords de Sarthe accompagnent les touristes au fil de la balade fluviale.
- + La péniche Le Marin's a ouvert son activité de location de salles et de coworking après le confinement en mai 2021, proposant une offre de location de salle et de restauration. Cet établissement a fait l'objet d'une fermeture administrative en octobre et demeure encore fermé à la fin de l'année.
- + L'activité de bateau-école Hisse et Eaux a cessé son activité le 31 décembre 2021. Aucun repreneur n'est connu à ce jour.

### 2.1.2. Suivi des retours client

Cénovia a mis en place une procédure rigoureuse du traitement des doléances ou des retours de ses clients.

Cénovia s'est engagée à répondre et à traiter chaque demande, suggestion ou plainte, dans un délai de 4 jours ouvrés maximum.

A l'instar des autres identités de son groupe, Cénovia a appliqué cette politique à la gestion du Port.

En 2021, Cénovia n'a enregistré aucun retour client – signe d'une satisfaction immédiate liée au caractère récréatif de l'activité.

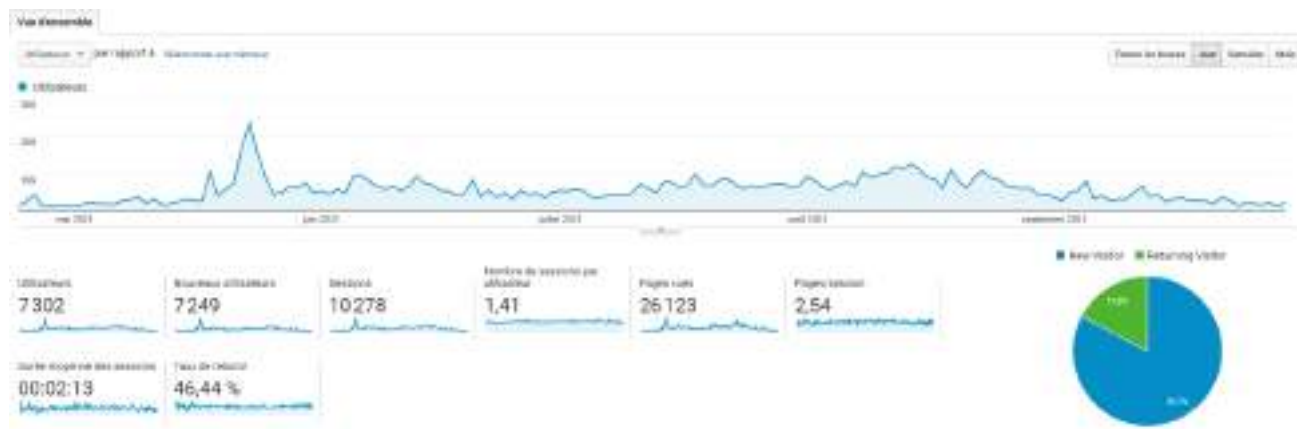
C'est dans l'enquête de satisfaction que Cénovia puisera les pistes d'amélioration.

### 2.1.3. Notre présence sur le web :

#### + Site Internet :

#### Portdumans.com

La fréquentation du site a légèrement augmenté par rapport à 2020 et comptabilise **7249** nouveaux utilisateurs. 99% d'entre eux sont des touristes français : 31,5%% de Paris et 30% du Mans.



#### Réseaux sociaux :

- **Facebook** : La page « Port du Mans » compte **1213 abonnés** au 31 décembre 2021, soit **une hausse de 20%/2020** et 1100 mentions « J'aime », soit une **hausse de 18 %/2020**. Cette page connaît des pics de fréquentation pendant la période de la location. Pour exemple, la publication sur l'ouverture de la saison a atteint plus de 2740 personnes.
- **TripAdvisor** : le port du Mans obtient la note globale de 4 /5.
- **Google My Business** : Le port du Mans obtient la note globale de 4/5 pour 323 avis



#### 2.1.4. Démarche « Vogue et Vague » :



Depuis 2019, Cénovia fait partie de la démarche marketing Tourisme et Nautisme « Vogue et Vague : Vivez les loisirs nautiques en Pays de Loire ! ». Vogue et Vague est une identité qui a pour but de valoriser les loisirs nautiques pratiqués en famille, faciles d'accès et sécurisés en Pays de Loire. Les gestionnaires de structures nautiques qui adhèrent à ce projet mettent en place une offre spéciale « familles ».

Au port du Mans, nous proposons une **offre Vogue et Vague : « Déjeuner sur l'eau »** : soit une réduction d'environ 15% sur les réservations avec un départ à midi pour une balade de 2h, 3h ou 4h. Les touristes peuvent ainsi apporter leur pique-nique à bord du bateau tout en admirant les bords de Sarthe.

Cette offre a connu du succès avec 167 locations « Déjeuner sur l'eau » en 2021, ce qui représente ¼ du chiffre d'affaires.

#### 2.1.5. Événementiel :

##### Les influenceurs

Les influenceurs sont importants pour faire connaître l'activité du Port. Par l'intermédiaire de Sarthe Tourisme, la blogueuse espagnole Teresa Lozano du blog « El Faro de la Jument » et les blogueurs « Clo et Clem » ont été reçus pendant la saison 2021.

##### Noël au Port

La 10<sup>ème</sup> édition de « Noël au port » a été organisée par la Ville du Mans avec l'aide des associations du Port et de Cénovia. Cénovia a participé à la préparation de la manifestation et 4 collaborateurs ont apporté un appui technique le jour de l'évènement.

« Noël au port » s'est déroulé le samedi 18 décembre 2021 de 16h à 21h. La météo était clémente et le public était au rendez-vous. Les animations se sont succédées tout l'après-midi et ont rencontré un grand succès : maquillage et confection de ballons pour les enfants, chorales, balade aux lampions, une arrivée du Père Noël sur son bateau-traîneau acclamée par les petits, suivie par "Le Concert de feu" sur l'Île-aux-Planches !



## **2.2. La qualité du service**

### **2.2.1. Plateforme de réservation en ligne**

En partenariat avec Sarthe Tourisme et Solutions & Co, Cénovia a souscrit à la plateforme de billetterie en ligne « E-resa ». Intégrée au site « portdumans.com », cet outil permet de réserver en ligne 24h/24 une activité ou des cartes cadeaux.

Cet outil a permis de professionnaliser notre équipe et d'améliorer le service client en regroupant sur un même logiciel :

- + La gestion du stock
- + Le suivi du planning des locations, des annulations
- + Le Suivi de la comptabilité

Pour cette première année de mise en service, 70% des locations ont été faites en ligne via la plateforme.

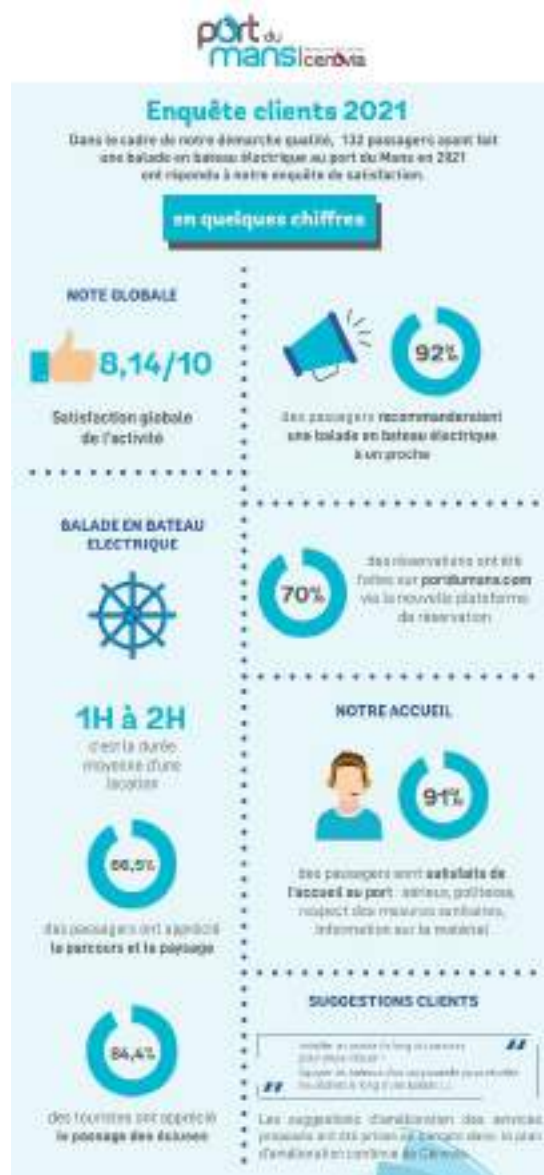
### 2.2.2. Enquête de satisfaction

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous avons mené en janvier 2022 une enquête de satisfaction auprès de touristes qui ont fait une balade en bateau électrique au port du Mans pendant la saison 2021.

L'enquête a été envoyée à 631 personnes qui ont réservé un bateau en ligne via la nouvelle plateforme de réservation, **132 questionnaires** ont été retournés.

Le but de cette enquête est de collecter des informations utiles pour améliorer les services proposés et assurer la satisfaction constante de nos clients.

Les réponses ont été traitées de manière anonyme et aucune donnée personnelle n'a été collectée.



### 2.3. Suggestions d'amélioration

Des points d'amélioration sont issus de l'enquête de satisfaction comme par exemple :

- + Améliorer la vitesse des bateaux
- + Mieux protéger les passagers à bord des bateaux en cas de pluie
- + Installer un ponton le long du parcours pour apprécier la pause déjeuner
- + Revoir la durée du parcours et du temps de passage d'une écluse et indiquer à quel moment faire demi-tour
- + Equiper les bateaux d'un sac poubelle afin de récolter les déchets le long du parcours

Les suggestions d'amélioration des services proposés sont prises en compte dans le plan d'amélioration de Cénovia.

### **3. Compte-rendu technique**

#### **3.1. Etat des équipements**

##### **3.1.1. Etat des lieux : cf. annexe 1**

##### **3.1.2. Faits marquants**

- Suggéré par Cénovia, Nature en Ville a installé un pare-embâcle avant le ponton des péniches permettant de réduire la quantité de déchets rejetés au port.
- Cuve et pompe de relevage :

Le système de relevage de eaux usées a posé de nombreux soucis et débordements. Les incidents ont été plus fréquents que l'entretien annuel préconisé de la pompe, à nouveau changée en 2021. Il n'y a donc pas pu y avoir d'entretien préventif en 2021 sur cet équipement.

A noter que la cuve n'est pas étanche et qu'il est souhaitable de la remplacer et de la déplacer.

- La modification de l'emplacement des catways, conçue par Cénovia et financée par Nature en Ville, a été réalisée en octobre. Cette modification a permis d'optimiser la disposition des bateaux et gagner ainsi deux emplacements supplémentaires.
- Des travaux de rénovation des locaux de la capitainerie ont été entrepris par le SART, et concernent un nouvel éclairage et les peintures intérieures.

#### **3.2. Investissements**

Conformément au contrat de DSP, Cénovia a investi dans la mise en place des réseaux informatiques, vidéosurveillance et interphonie.

Ce déploiement par le raccordement au réseau Cénovia, permet la gestion et la surveillance de la capitainerie et des abords du port grâce au PC vidéo Cénovia.

### **4. Compte-rendu financier**

#### **4.1. Politique tarifaire**

La tarification en vigueur dans le cadre de la présente Délégation de Service Public est présentée en annexe 2.



## 4.2. Fréquentation & recettes

### 4.2.1. Analyse globale

Le chiffre d'affaires 2021 s'élève à 61 443 € dont 25 513 € pour la location des bateaux électriques.

Une redevance fixe de 1 500 € a été versée en 2021. Une redevance variable de 1 932,79 € a été comptabilisée conformément au contrat.

### 4.2.2. Analyse détaillée par catégorie usagers

Les tableaux présentés ci-dessous détaillent l'activité 2021 du port



#### Suivi locations bateaux électriques saison 2021

	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	TOTAL
<b>NOMBRE DE LOCATIONS</b>	45	94	195	279	77	690
DONT OFFRE V&V	7	18	53	69	20	167
DONT KAYAKS	1	2	0	0	0	3
<b>NOMBRE DE PASSAGERS</b>	193	401	753	1204	333	2884
<b>HEURES DE LOCATIONS</b>	86	148	376	567	152	1329
<b>RECETTES TTC</b>	1877	3857	8980	12750	3480	30944

Plaisanciers

Mois	Nombre de bateaux	Durée de présence sur le port	Nombre de personne à bord
mai-21	1	1	4
juin-21	2	9	3
juil-21	3	4	11
août-21	10	38	39
sept-21	5	8	16

#### 4.2.3. Compte de résultat

La présentation synthétique du résultat de la DSP ci-dessous compare les chiffres 2021 à ceux de l'année 2020 ainsi qu'au compte d'exploitation prévisionnel 2021 :

Le bilan et le compte de résultat détaillé figure en annexe 3 et 4.

	RESULTAT 2020	RESULTAT 2021	Contrat DSP 2021	Ecart Réel 2021 / DSP 2021
<b>PRODUITS DE L'EXERCICE</b>	<b>96 895,35</b>	<b>136 000,09</b>	<b>121 748</b>	<b>14 252</b>
Production vendue	44 550,19	61 442,63	47 748	
Reprise de provision				
Subvention	51 500,00	74 000,00	74 000	
Autres produits de gestion courante	845,16	557,46		
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>17 894,01</b>	<b>24 663,49</b>	<b>25 350</b>	<b>-687</b>
Autres achats	5 275,90	13 016,44	10 000	3 016
Services extérieurs	7 701,05	6 921,03	11 500	-4 579
Autres services extérieurs	4 917,06	4 726,02	3 850	876
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>2 775,61</b>	<b>2 613,36</b>	<b>1 500</b>	<b>1 113</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>58 765,34</b>	<b>83 350,00</b>	<b>79 150</b>	<b>4 200</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 555,03</b>	<b>2 227,67</b>	<b>3 187</b>	<b>-959</b>
<b>AUTRES CHARGES ET PRODUITS</b>	<b>2 349,54</b>	<b>3 434,79</b>	<b>1 500</b>	<b>1 935</b>
Redevance au Concédant	1 500,00	3 432,79	1 500	1 933
Autres charges de gestion courante	849,54	2,00		2
				0
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>13 555,82</b>	<b>19 710,78</b>	<b>11 061</b>	<b>8 650</b>
Produits financiers				
Frais financiers				0
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>13 555,82</b>	<b>19 710,78</b>	<b>11 061</b>	<b>8 650</b>
Produits exceptionnels				0
Charges exceptionnelles	589,01	155,20		155
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 589,01</b>	<b>- 155,20</b>	<b>0</b>	<b>-155</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOTS</b>	<b>12 966,81</b>	<b>19 555,58</b>	<b>11 061</b>	<b>8 495</b>
Impôts sur les sociétés				0
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>12 966,81</b>	<b>19 555,58</b>	<b>11 061</b>	<b>8 495</b>

## 5. Annexes :

- Annexe 1 : Etat des lieux
- Annexe 2 : Tarifs
- Annexe 3 : Bilan
- Annexe 4 : Compte de résultat

# INVENTAIRE CONTRADICTOIRE

15/03/2021

Port du Mans

Adresse : 101 quai Amiral Lalande, 72000 Le Mans

Annexe 1 :  
Etat des lieux

## Dressé contradictoirement entre les soussignés

Agent de Le Mans Métropole :  
Gagnières Colin Nature en Ville  
Bouvier Gilles SART  
Sedenne Adric SART

Représentant de CENOVIA :  
Debeurme Stéphane Directeur d'exploitation gestionnaire du  
Port  
Levigoureux Yann Technicien CENOVIA

### CAPITAINEURIE

Niveau 2	Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations
Rampe d'accès			X		
Système d'alarme	X				
Sonnnette				X	Hors-service / à remplacer
Signalisation des sorties de secours de l'étage				X	A remplacer X4
Extincteurs	X				Remplacé en 2019

### BUREAU/ACCUEIL

Eclairage				X	Revoir positionnement de l'éclairage Remplacement par LED ?
Mur				X	Traces d'infiltration Jointures hublots à vérifier
Sol			X		
Plafond				X	Peinture à refaire infiltration et affaissement côté nord
Portes-fenêtres			X		
Chauffage		X			X3 fonctionnent
Tableau électrique			X		Conforme et opérationnel
Escalier intérieur			X		Eclairage hors-service Attention revoir bloc de secours

		Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations
<b>Mobilier :</b>	<b>Nb</b>					Présence de matériel supplémentaire appartenant à Hisse et Eaux
Tables	1			X		
Chaises	2			X		
Bureau	1			X		
Armoire	1					Appartient à Hisse et eaux
Fauteuil	2			X		

### LOCAL SANITAIRE / RANGEMENT

Eclairage					X	1 hublot ok / 1 hublot HS
Mur		X				
Sol		X				
Plafond		X				
WC					X	



So		X				
Plafond		X				
Pompe aspiration eaux noires		X			Branchement et fonctionnement: lesle et opérationnel	
<b>LOCAL SANITAIRE FEMMES</b>						
Contrôle d'accès		X				
Eclairage		X			1 neon hors-service	
Mur		X			faïence	
Sol			X		Résine	
Plafond		X			Métallique	
WC			X		Adaptation PMR à faire ? VMC à prévoir ?	
		Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations
Lavabo		X				
Douche			X		Joins à reprendre	
Bac vaisselle			X		ok	
Bac linge			X		ok	
Chauffage			X		ok	
Lave linge et sèche linge					Propriété des résidents	
<b>LOCAL SANITAIRE HOMMES</b>						
Contrôle d'accès		X				
Porte		X				
Eclairage		X			X4 fonctionnent	
Mur		X			faïence	
Sol			X		Résine	
Plafond		X			Métallique	
Lrnoirs			X			
WC			X			
Lavabo			X			
Douche			X		Joins a retaire	
Chauffage			X		X2 fonctionnent	
<b>COURSIVE</b>						
Escalier escamotable			X		Réparation en 2019	
Rampe d'accès			X			
Rez de chaussée		Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations
<b>LOCAL RANGEMENT (en pignon)</b>						
Porte				X	Présence de Rouille et porte percée	
Eclairage				X	X1 hors-service	



Robinet et vanne de coupure d'eau		X			Fonctionne	
<b>CELLULES DE STOCKAGE (sous la capitainerie)</b>						
Cellules		X			X3 Démarche en cours pour accéder déchetterie	
Pompe de relevage				X	Incidents et cuve non étanche + fixation pompe à revoir	
<b>EQUIPEMENTS A L'EXTERIEUR</b>		Neuf	Bon état	Usager	Mauvais état	Observations
Murs extérieurs					X	Letres manquantes (vandalisme). Remplacement par le SART avec logo du port
Torure						Non visitée
	<b>Nb</b>					
Boîtes aux lettres	11	X				Installées par résidents
Abris poubelles	2			X		
Armoires électriques	2	X				
Places de parking	7			X		
Panneau d'affichage	1				X	Pieds en mauvais état. Prévoir remplacement ?
<b>EQUIPEMENTS PORTUAIRES</b>						
<b>ABORDS DE LA CAPITAINE</b>		Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations
Cale mise à l'eau			X			
Parking (5 places)			X			
Aire camping-cars :	<b>Nb</b>					<b>Aire n'existe plus</b>
Places parking				X		
Acces eau potable					X	Accès à sécuriser pour ancienne évacuation
Evacuation eaux grises					X	
Evacuation eaux noires					X	
Zones de mouillages	<b>Nb</b>					
<b>Ponton d'accueil</b>						
Entrée sécurisée	1			X		
Points d'amarrage	5		X			
EDF	6		X			Manque couvercle sur une prise
Eau potable	2			X		Manque un cache
Vidange eaux noires	1		X			
Garde corps				X		
Lattes		X				
<b>Ponton 1*</b>						
(* à gauche du ponton d'accueil)						
Entrée sécurisée	1		X			
Points d'amarrage	29		X			
		Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations
Catways	6			X		Changement lattes sur 1ère partie à prévoir



Branchements EDF	14			X		
Branchements eau	6				X	Fuites observées (rapport pompier)
Lattes						Bois -> mauvais état Résine -> Bon état
Oucs d'Albe	3			X		Présence de Rouille
<b>Ponton Z'</b>						(à droite de la cale de mise à l'eau)
Entrée sécurisée	1		X			
Points d'amarrage	29		X			
Catways	8			X		
Branchements EDF	12		X			
Branchements eau	4		X			
Lattes					X	Marché en cours d'attribution pour remplacement
<b>Plots d'amarrage sur le perré de la Capitainerie</b>	16		X			
<b>QUAI AMIRAL LALANDE</b>	<b>Nb</b>	<b>Neuf</b>	<b>Bon état</b>	<b>Etat d'usage</b>	<b>Mauvais état</b>	<b>Observations</b>
Accès portail	1		X			
<b>Ponton principal</b>			X			
Branchements EDF	1					A démonter
Points d'amarrage pontons	8		X			
<b>Ponton n°2</b>						
Branchements EDF	2		X			A rénover
Points d'amarrage supplémentaires sans accès à terre – ni fluides	5		X			
<b>Extension ponton</b>	1				X	Sert de pare-battage
<b>QUAI RUE PAUL COURBOULAY</b>	<b>Nb</b>	<b>Neuf</b>	<b>Bon état</b>	<b>Etat d'usage</b>	<b>Mauvais état</b>	<b>Observations</b>
Points d'amarrage	5		X			2 remplacés en 2020 et vérifiés par les pompiers la même année
<b>SQUARE DES TANNERIES</b>	<b>Nb</b>	<b>Neuf</b>	<b>Bon état</b>	<b>Etat d'usage</b>	<b>Mauvais état</b>	<b>Observations</b>
Ponton	1			X		Inexploitable actuellement car trop proche de la berge
Branchements EDF	0					branchement privé
Points d'amarrage ponton	4		X			
Plots d'amarrage	1		X			

Remettre une bouée						Après déplacement du ponton
<b>BATIMENT 24, rue de Clarence</b>						
	Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations	
Charpente métallique				X		
Pignons en parpaings				X		
Porte coulissante pignon			X			
Porte coulissante côté			X			
Prises électriques		X			1 "normal" + 5 adaptées à la recharge des bateaux électriques	
Comptage électrique		X				
Armoire de protection		X				
Sol en terre battue			X			
Extincteur					Absent à remettre en urgence	
Pont roulant				X	A condamner	
Toiture				X	Tôle rouillée / trous infiltration d'eau	
<b>Entrée côté rue</b>						
Portail simple			X			
Portail double		X				
<b>BATEAUX ELECTRIQUES</b>						
	Nb	Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations
SCOOP – 7 places	5		5			Voir état des lieux bateaux
Les bateaux et les manuels d'utilisation seront remis au délégataire – Une fiche de remise sera remplie pour chaque bateau le jour de sa mise à l'eau en présence de représentants du Délégataire et de la Métropole du Mans.						
Gilets de sauvetage						Voir état des lieux bateaux
Gaffe/pagare						Voir état des lieux bateaux
<b>Kayaks</b>						
Kayak à pédales	Nb	Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations
	3	X				entrepasés sous la Capitainerie
<b>Barque</b>						
Barque	Nb	Neuf	Bon état	Etat d'usage	Mauvais état	Observations
	1	X				Entrepasée au bâtiment rue de Clarence

Date :

Date : 01.06.2021

Signature représentant du Mans Métropole :

Signature représentant Délégataire :

Le Président Directeur Général  
Jacques Gouffé

cenovia

41 rue de l'Oséret, C.S 91001  
72015 Le Mans Cedex 2  
tel : 02 43 39 19 20 - fax : 02 43 39 04 39  
RCS M le Mans 488 61 001 000 0 - PL 1070242889 100 014


## Annexe n°8 – Tarification 2021

Annexe 2 :  
Tarifs

## Bateaux de plaisance

Bateaux de plaisance avec autorisation d'occupation temporaire (AOT) sur ponton viabilisé (les tarifs comprennent les fluides)

Taille du bateau	Prix de la location		
	Mensuel	Trimestriel	Annuel
- 8 m	50 €	132 €	506 €
de 8 m à 10 m	61 €	165 €	616 €
de 10 m à 12 m	72 €	198 €	732 €
de 12 m à 15 m	83 €	220 €	842 €

Bateaux de plaisance avec autorisation d'occupation temporaire (AOT) sur ponton non viabilisé

Taille du bateau	Prix de la location		
	Mensuel	Trimestriel	Annuel
- 8 m	50 €	132 €	506 €
de 8 m à 10 m	61 €	165 €	616 €
de 10 m à 12 m	72 €	198 €	732 €
de 12 m à 15 m	83 €	220 €	842 €
15 m et plus	94 €	275 €	957 €

Bateaux de plaisance avec autorisation d'occupation temporaire (AOT) sur corps-morts

Corps-morts	Prix de la location		
	Mensuel	Trimestriel	Annuel
	39 €	99 €	198 €

## Péniches de vie à vocation de résidence principale

Tarif annuel par mètre linéaire	44 €
---------------------------------	------

## Bateaux de passage

	Prix de la location	
	Basse saison	Haute saison
Tarif à la nuitée	4 €	7 €
Tarif à la semaine	22 €	33 €
1ère nuitée	0 €	2 €

\* hors taxe de séjour de 0,22 € la nuitée par passager

Dates de la Basse saison	01/10 au 31/03
Dates de la haute saison	01/04 au 30/09

## Équipements de loisirs

Location de bateaux électriques

Bateau de 7 places	Prix de la location			
	1 heure	2 heures	3 heures	4 heures
	35 €	50 €	65 €	75 €

Location de kayaks

	Prix de la location	
	1 heure	2 heures
Kayak 1 personne	10 €	17 €
Kayak 2 personnes	12 €	20 €

Location de barques

Barque	Prix de la location		
	1 heure	2 heures	4 heures
	15 €	25 €	35 €

## Hivernage sans eau ni électricité

Tarif hivernage (du 1/10 au 31/03)	39 €	/ mois
------------------------------------	------	--------

## Divers - autres tarifs proposés par le candidat

Tarif sanitaire par jour et par passagers	2 €	
Péniche avec activité commerciale en lien avec le fluvial	50 €	annuel / ml
Péniche avec activité commerciale sans lien avec le fluvial	72 €	annuel / ml
Stationnement remorque de passage rue de Clarence	1 €	/ jour
Accès fluides	78 €	/ trimestre
Consommation électrique	Au tantième consommé	

**Annexe 3 :  
Bilan**

<b>Rubriques</b>	<b>DSP Port</b>
Capital souscrit non appelé	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
Frais d'établissement	-
Frais de recherche et de développement	-
Concessions, brevets et droits similaires	-
Fonds commercial	-
Autres immobilisations incorporelles	-
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	
Terrains	-
Constructions	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 785
Autres immobilisations corporelles	-
Immobilisations corporelles en cours	-
Avances et acomptes	-
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Participations par mise en équivalence	-
Autres participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Autres titres immobilisés	-
Prêts	-
Autres immobilisations financières	-
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>12 785</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	
Matières premières, approvisionnements	-
En-cours de production de biens	-
En-cours de production de services	-
Produits intermédiaires et finis	-
Marchandises	-
Avances et acomptes versés sur commande	-
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	18 161
Autres créances	2 935
Créances et dettes internes	-
Mandats débiteurs	-
Capital souscrit et appelé, non versé	-
<b>DIVERS</b>	
Valeurs mobilières de placement	-
Autres titres	-
Disponibilités	567
Compte de liaison	-
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>	
Neutralisation des résultats de concessions	-
Charges constatées d'avance	5 755
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>27 418</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	
<b>Primes de remboursement des emprunts</b>	
<b>Ecarts de conversion actif</b>	
<b>Comptes de liaison</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 203</b>

Rubriques	DSP Port
Capital social ou individuel (dont versé : 1 001 000 )	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-
Ecart de réévaluation	-
Réserve légale	-
Réserve statutaire ou contractuelles	-
Réserves réglementées	-
Autres réserves	-
Report à nouveau	-
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>19 556</b>
Subventions d'investissement	-
Provision réglementées	-
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>19 556</b>
Produits des émissions de titres participatifs	-
Avances conditionnées	-
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	-
Provisions pour charges	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>-</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>	
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	510
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 091
Dettes fiscales et sociales	172
<b>DETTES DIVERSES</b>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Mandats créditeurs	-
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	
Neutralisation des résultats concessions	-
Produits constatés d'avance	13 875
<b>DETTES</b>	<b>20 648</b>
<b>Ecart de conversion Passif</b>	
<b>Comptes de liaison</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 203</b>

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

DSP (SOPAM)

		Brut	Amortissement, provision	Net Exercice N	Net Exercice N-1
Capital souscrit non appelé	AA				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<u>Immobilisations incorporelles</u>					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de recherche et de développement	AD		AE		
Concessions,brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes	AL		AM		
<u>Immobilisations corporelles</u>					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et	AR	14 774.15	AS	1 988.75	12 785.40
215000 INSTALLATIONS		14 774.15			14 774.15
281500 AMORTISSEMENT INSTAL.				1 988.75	- 1 988.75
Autres immobilisations corporelles	AT	3 871.50	AU	3 871.50	
218200 MATERIEL de TRANSPORT		2 765.00			2 765.00
218300 MATERIEL de BUREAU &		1 106.50			1 106.50
281820 AMORTISSEMENT				2 765.00	- 2 765.00
281830 AMORTISSEMENT				1 106.50	- 1 106.50
Immobilisations corporelles en cours	AV		A		
Avances et acomptes	AX		AY		
<u>Immobilisations financières</u>					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH		BI		
<b>TOTAL (I)</b>	BJ	<b>18 645.65</b>	BK	<b>5 860.25</b>	<b>12 785.40</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<u>Stock et en-cours</u>					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur	BV		B		
<u>Créances</u>					
Créances clients et comptes rattachés	BX	20 130.76	BY	1 970.01	18 160.75
411100 LOCATAIRES		656.53			656.53
414300 CLIENTS - COLLECTIVITES		13 875.00			13 875.00
416100 LOCATAIRES DOUTEUX ou		2 364.00			2 364.00
418400 CLIENTS AUTRES		3 235.23			3 235.23
491000 PROVISION pour				1 970.01	- 1 970.01
Mandants					
Autres créances	BZ	2 935.40	CA		2 935.40
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
<u>Divers</u>					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
Disponibilités	CF	375 321.83	CG		375 321.83
512400 CREDIT AGRICOLE		375 321.83			375 321.83
Charges constatées d'avance	CH	5 755.00	CI		5 755.00
486000 CHARGES CONSTATEES		5 755.00			5 755.00
<b>TOTAL (II)</b>	CJ	<b>404 142.99</b>	CK	<b>1 970.01</b>	<b>402 172.98</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs</b>	CL				
<b>Primes de remboursement des</b>	CM				
<b>Ecarts de conversion actif</b>	CN				
<b>Compte de liaison</b>					

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

DSP (SOPAM)

		Brut	Amortissement, provision	Net Exercice N	Net Exercice N-1
<b>TOTAL ACTIF</b>	CC	422 788.64	1A 7 830.26	414 958.38	264 568.16

		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	DA		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation	DC		
Ecart d'équivalence			
<u>Réserves</u>			
Réserve légale	DD		
Réserve statutaire ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres	DG		
Report à nouveau	DH		
Résultat de l'exercice	DI	19 555.58	12 966.81
606100 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU,		- 10 625.64	- 3 716.25
606300 FOURNITURES d'ENTRETIEN & PETITS		- 1 616.75	- 682.43
606820 ACHATS VETEMENTS TRAVAIL		- 774.05	- 877.22
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE		- 618.86	
613500 LOCATIONS MOBILIERES		- 16.66	
615000 ENTRETIEN & REPARATIONS sur BIEN		737.59	- 2 734.37
615500 ENTRETIEN & REPARATIONS sur BIEN		- 1 290.10	
615600 MAINTENANCE		- 190.00	- 462.68
616100 PRIMES d'ASSURANCES - MULTIRISQU		- 5 543.00	- 4 504.00
621400 PERSONNEL DETACHE OU PRETE à L'E		- 2 500.00	- 2 500.00
622600 HONORAIRES		- 672.67	- 1 670.56
623100 ANNONCES & INSERTIONS		- 75.00	
625700 RECEPTIONS		- 63.20	
626000 FRAIS POSTAUX & FRAIS de TELECOM		- 600.00	- 657.26
627800 SERVICES BANCAIRES - AUTRES FRAI		- 815.15	- 89.24
633300 PART. des EMPLOYEURS à la FORMAT		- 341.33	- 341.33
635110 TAXE PROFESSIONNELLE		- 2 272.03	- 2 324.00
635800 AUTRES DROITS (IMPOTS)			- 110.28
641900 FRAIS PERSONNEL OP 5002		- 83 350.00	- 58 765.34
654000 PERTES sur CREANCES IRRECOUVRABL			- 849.22
655300 REDEVANCES DUES AU CONCEDANT		- 3 432.79	- 1 500.00
658800 AUTRES CHARGES DIVERSES de GESTI		- 2.00	- 0.32
671800 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES s		- 155.20	- 362.10
678800 CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES			- 226.91
681120 DOTATION aux AMORTISSEMENTS des		- 666.00	- 1 555.03
681740 DOTATION aux PROVISIONS pour DEP		- 1 561.67	
702000 LOYERS		3 047.49	2 600.00
706070 ABONNES PORT		21 826.67	17 661.71
706071 BATEAU DE PASSAGE		233.30	357.86
706075 BATEAU ELECTRIQUE		25 513.03	11 740.83
706076 FLUIDE		10 759.64	12 118.12
708200 REFACTURATIONS DE FRAIS		62.50	71.67
740000 SUBVENTIONS d'EXPLOITATION		74 000.00	51 500.00
758800 PRODUITS DIVERS de GESTION COURA		224.13	37.61
781740 REPRISE sur PROVISION pour DEP		333.33	807.55
Subventions d'investissement	DJ		
Provision réglementées	DK		
<b>Total (I)</b>	DL	<b>19 555.58</b>	<b>12 966.81</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
Autres			
<b>Total (I bis)</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
<b>Total (II)</b>	DR		
<b>DETTES</b>			



		Exercice N	Exercice N-1
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU		
Emprunts et dettes financières divers	DV	510.00	510.00
165000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS		510.00	510.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	D		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 091.17	3 086.81
401100 FOURNISSEURS de BIENS & SERVICES		3 771.82	3 086.81
408100 FOURNISSEURS d'EXPLOITATION - FA		2 319.35	
Dettes fiscales et sociales	DY	171.52	601.50
445510 ETAT - TVA à DECAISSER		- 0.02	
445870 ETAT - TVA sur FACTURES à ETABLI		152.62	601.50
447300 TAXE SEJOUR		18.92	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Mandants			
Autres dettes	EA		70.00
411100 LOCATAIRES			70.00
Produits constatés d'avance	EB	13 875.00	
487100 PRODUITS CONSTATES d'AVANCE		13 875.00	
<b>Total (III)</b>	EC	<b>20 647.69</b>	<b>4 268.31</b>
<b>Ecart de conversion Passif</b>	ED		
<b>Compte de liaison</b>		<b>374 755.11</b>	<b>247 333.04</b>
180000 COMPTE DE LIAISON CCO		78 752.14	57 453.05
180200 COMPTE DE LIAISON CA		296 002.97	189 879.99
<b>TOTAL PASSIF</b>	EE	<b>414 958.38</b>	<b>264 568.16</b>

Rubriques	DSP Port
Ventes de marchandises	-
Production vendue de biens	3 047
Production vendue de services	58 395
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>61 443</b>
Production stockée	-
Production immobilisée	-
Subventions d'exploitation	74 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	333
Autres produits	224
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>136 000</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-
Variation de stock (marchandises)	-
Achats de matières premières et autres appro	-
Variation de stock (matières premières)	-
Autres charges et charges externes	24 663
Impôts, taxes et versements assimilés	2 613
Salaires et traitements	83 350
Charges sociales	-
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	666
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 562
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-
Autres charges	2
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>112 857</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>23 144</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>	
Bénéfice attribué ou perte transférée	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	3 433
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
Produits financiers de participations	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-
Autres intérêts et produits assimilés	-
Reprise sur provisions et transferts de charges	-
Différences positives de change	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>-</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	-
Interêts et charges assimilées	-
Différences négatives de change	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT FINANCIERS</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>19 711</b>

Rubriques	DSP Port
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-
Produits exceptionnels sur opérations de capital	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>-</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	155
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>155</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 155</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-
Impôts sur les bénéfices	-
Produits-report en arrière des déficits	-
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>136 000</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>116 445</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>19 556</b>

		Exercice N	Exercice N-1
<b>Produits d'exploitation</b>			
Vente de marchandises	FC		
Production vendue biens	FF		
Production vendue services	FI	61 442.63	44 550.19
702000 LOYERS		3 047.49	2 600.00
706070 ABONNES PORT		21 826.67	17 661.71
706071 BATEAU DE PASSAGE		233.30	357.86
706075 BATEAU ELECTRIQUE		25 513.03	11 740.83
706076 FLUIDE		10 759.64	12 118.12
708200 REFACTURATIONS DE FRAIS		62.50	71.67
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	FL	<b>61 442.63</b>	<b>44 550.19</b>
Dont à l'exportation :			
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Produits nets partiels sur opération à long terme			
Subvention d'exploitation	FO	74 000.00	51 500.00
740000 SUBVENTIONS d'EXPLOITATION		74 000.00	51 500.00
Reprises sur provisions	FP	333.33	807.55
781740 REPRISE sur PROVISION pour DEPRE		333.33	807.55
Autres produits	FQ	224.13	37.61
758800 PRODUITS DIVERS de GESTION COURA		224.13	37.61
<b>Total (I)</b>	FR	<b>136 000.09</b>	<b>96 895.35</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises	FS		
Variation de stock	FT		
Achats de matières premières	FU		
Variation de stock	FV		
Autres achats et charges externes	FW	24 663.49	17 894.01
606100 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU,		10 625.64	3 716.25
606300 FOURNITURES d'ENTRETIEN & PETITS		1 616.75	682.43
606820 ACHATS VETEMENTS TRAVAIL		774.05	877.22
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE		618.86	
613500 LOCATIONS MOBILIERES		16.66	
615000 ENTRETIEN & REPARATIONS sur BIEN		- 737.59	2 734.37
615500 ENTRETIEN & REPARATIONS sur BIEN		1 290.10	
615600 MAINTENANCE		190.00	462.68
616100 PRIMES d'ASSURANCES - MULTIRISQU		5 543.00	4 504.00
621400 PERSONNEL DETACHE OU PRETE à L'E		2 500.00	2 500.00
622600 HONORAIRES		672.67	1 670.56
623100 ANNONCES & INSERTIONS		75.00	
625700 RECEPTIONS		63.20	
626000 FRAIS POSTAUX & FRAIS de TELECOM		600.00	657.26
627800 SERVICES BANCAIRES - AUTRES FRAI		815.15	89.24
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	2 613.36	2 775.61
633300 PART. des EMPLOYEURS à la FORMAT		341.33	341.33
635110 TAXE PROFESSIONNELLE		2 272.03	2 324.00
635800 AUTRES DROITS (IMPOTS)			110.28
Salaires et traitements	FY	83 350.00	58 765.34
641900 FRAIS PERSONNEL OP 5002		83 350.00	58 765.34
Charges sociales	FZ		
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>			
Sur Immobilisation : dotations aux amortissements	GA	666.00	1 555.03
681120 DOTATION aux AMORTISSEMENTS des		666.00	1 555.03
Sur Immobilisation : dotations aux provisions	GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	GC	1 561.67	
681740 DOTATION aux PROVISIONS pour DEP		1 561.67	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD		
Autres charges	GE	3 434.79	2 349.54
654000 PERTES sur CREANCES IRRECOUVRABL			849.22
655300 REDEVANCES DUES AU CONCEDANT		3 432.79	1 500.00

		Exercice N	Exercice N-1
658800 AUTRES CHARGES DIVERSES de GESTI		2.00	0.32
<b>Total (II)</b>	GF	<b>116 289.31</b>	<b>83 339.53</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	GG	<b>19 710.78</b>	<b>13 555.82</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opération</b>			
Bénéfice ou perte transférée (III)	GH		
Perte ou bénéfice transféré (IV)	GI		
<u>Produits financiers :</u>			
De participation	GJ		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	GK		
Autres intérêts et produits assimilés	GL		
Reprise sur provision et transfert de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
<b>Total (V)</b>	GP		
<u>Charges financières :</u>			
Dotations aux amortissements et aux provisions	GQ		
Intérêts et charges assimilées	GR		
Différence négative de change	GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
<b>Total (VI)</b>	GU		
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	GV		
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	G	<b>19 710.78</b>	<b>13 555.82</b>
<u>Produits exceptionnels :</u>			
Sur opération de gestion	HA		
Sur opération en capital	HB		
Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
<b>Total (VII)</b>	HD		
<u>Charges exceptionnelles :</u>			
Sur opération de gestion	HE	155.20	362.10
671800 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES s		155.20	362.10
Sur opération en capital	HF		226.91
678800 CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES			226.91
Dotations aux amortissements et aux provisions	HG		
<b>Total (VIII)</b>	HH	<b>155.20</b>	<b>589.01</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	HI	<b>- 155.20</b>	<b>- 589.01</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
Total des produits	HL	136 000.09	96 895.35
Total des charges	HM	116 444.51	83 928.54
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	HN	<b>19 555.58</b> ZZ	<b>12 966.81</b>



Vu pour être annexé à la délibération n° 45  
du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022

Pour la Directrice Générale empêchée  
l'Agent du Service des Assemblées  
et de la Réglementation